N°6



L'ECHO DE Janvier - Février 2016 BERNAY-SAINT-MARTIN

Tournay

Malvau

Parançay

Petit Malvau

Marnay

La Planche

Grolleau

Breuilles

Puy Bonin

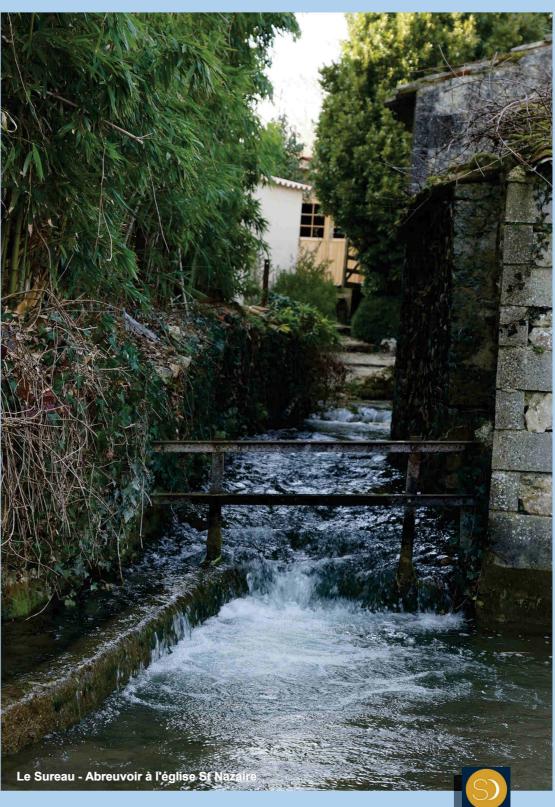
Font. Bruneau

Treuil Mureau

Barbeau

Treuil Gd Vent

Sauvaget



« MARCHE DE LA SAINTONGE DORÉE »

Nos artisans ont du talent, profitons-en!



SOMMAIRE

_	
Le Mot de Mme le Maire	3
Urbanisme	4
Démarches avant travaux Visite de Mme la Sous-	
préfète	_
Commune nouvelle? Pas pour 2016	5
Voirie	
Compte rendu dernière	6 7
réunion du 17.12.2015 Covoiturage	7
Pourquoi passer à la TNT?	
Chats en divagation	8
Inscription listes électorales	9)
Création d'un plan d'eau	40
La Fontaine de Boine	10 11
Le point sur les travaux	19
petits et grands	12 13
Evolution des actions	14
programmées.	14 15
Protection contre la	16
radicalisation	17
Info Pôle Emploi	18
AG- du LIANT Rando du 14.02.2016	
Info Zanimômes	19
AG-Cercle de l'Espérance	
+ agenda 2016	20
Assoc. du jeu de Palet Atelier Sauvaget	
Assoc. du jeu de Tarot Clin d'Œil - Un calendrier	204
Clin d'Œil - Un calendrier pas comme les autres	21
`	
Rc Team Tatra-France club de modélisme tout-	22
terrain radiocommandé	
Bibliothèque et Halloween Comment dénommer nos	99
salles associatives	23
Fêtes de l'école du RPI	9 /1
Horaires du Yoga	24
Un peu d'histoire: La St Valentin	25
Etat civil	20
Divertissements	26
Petites annonces	27
Infos pratiques	
Numéros utiles	28

Le Mot de Madame le Maire

e Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2016!

Je vous souhaite à tous, habitants, bénévoles associatifs, artisans, commerçants, entrepreneurs, une très heureuse nouvelle année, qu'elle vous maintienne tout d'abord en bonne santé, qu'elle apporte la paix, la réussite dans vos projets personnels ou professionnels, qu'elle soit pétillante, riche en rencontres et en émotions.

Pour Bernay-Saint-Martin nous souhaitons que cette année

soit dynamique, constructive, solidaire, qu'elle nous projette vers des horizons dont nos enfants pourront être fiers...

Pour l'équipe municipale, 2016 sera placée sous le signe de la culture. Par cette voie nous resterons fidèles à la ligne de conduite affichée en 2015, la dynamisation des liens sociaux, la protection et l'embellissement de notre environnement ; mais nous avons également la conviction que c'est par l'ouverture culturelle, l'éducation que s'ouvrent les esprits à la liberté de penser, au respect de l'autre dans toutes ses dimensions, que l'on lutte contre l'obscurantisme, les extrémismes et l'intolérance

Année placée sous le signe de la culture, parce que notre salle polyvalente aura une vocation culturelle clairement affirmée avec un équipement étudié pour favoriser la diffusion artistique. Un groupe travaille déjà à son futur aménagement et va se projeter ensuite sur l'organisation du parking et des espaces extérieurs, leur végétalisation...

Culture parce que nous avons conventionné avec l'association A4 pour l'accueil en résidence à Bernay-Saint-Martin d'une troupe d'artistes des arts du cirque qui nous fera rêver au fil d'une semaine de création et de soirées spectacles. (Du 3 au 9 avril et en octobre du 7 au 13).

Culture parce que nous allons ensemble partir à la rencontre des richesses de notre patrimoine, qu'il s'agisse du patrimoine bâti ou du patrimoine naturel, notamment nos ruisseaux, cours d'eau et leurs sources. Des animations seront proposées avec le soutien du milieu associatif et de Vals de Saintonge Communauté.

Culture parce que nous allons commencer à travailler sur la création d'un musée en mettant justement en valeur ce patrimoine qui a été recensé par les services du Pays.

Nous pensons solliciter les habitants intéressés par ces thèmes de travail car chacun sera le bienvenu pour apporter sa pierre à l'édifice, partager ses expériences et compétences ; vous serez invités à de nouvelles rencontres de village ainsi qu'à des réunions d'informations, par exemple, concernant le piégeage des frelons asiatiques et l'opération « voisins vigilants ».

Les gros investissements concerneront à nouveau la salle polyvalente, avec le financement de la 2ème tranche, la mise en accessibilité de nos locaux avec la zone des associations dont les travaux vont commencer, et le bloc mairie-poste qui nécessite quelques transformations dont les huisseries.

Notre commune poursuivra son avancée vers 2020 et plus... Stagner serait se scléroser, voire régresser. Etre élu c'est savoir se projeter pour imaginer le Bernay-Saint-Martin du futur et programmer les actions nécessaires. Cependant nul n'ignore la nouvelle baisse des dotations de l'état et les communes vont devoir trouver de nouvelles ressources. J'y travaille et ferai bientôt des propositions en ce sens.

Pour agir sur tous ces fronts, il faut une équipe solide et mes vœux vont donc vers les équipes technique et administrative, toujours à l'écoute et réactives face à nos projets. Egalement vers l'ensemble des élus qui participent tous à la bonne gestion de ces dossiers, chacun en ayant à sa charge une partie et sans lesquels les projets resteraient dans leurs cartons.

Annie Poinot-Rivière



L'Echo de Bernay-Saint-Martin N°6 a été

Planifié par le Comité Rédaction et Communication : C. BAUDRY, A. LIONELLO, E. LESADE Responsables de la rédaction, mise en page et publication : A. POINOT-RIVIERE, C. BAUDRY Composition et mise en page, photo de couverture : Claude BAUDRY Textes relus par : Annie POINOT-RIVIERE, Angelo LIONELLO Tiré à 500 exemplaires - Réalisé, publié et distribué par la Mairie de Bernay-Saint Martin Diffusion gratuite - Reproduction totale ou partielle interdite.

URBANISME

TROIS DEMARCHES PREALABLES OBLIGATOIRES AVANT TRAVAUX

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Vous projetez de construire une maison ou de construire ses annexes, cette démarche vous concerne.

Le permis de construire vise à s'assurer que les constructions respectent les règles du code de l'urbanisme.

- TRAVAUX CRÉANT UNE NOUVELLE CONSTRUCTION

Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant. Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception :

- des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les abris de jardin de moins de 5 m²,
- et de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable (indiquées ci-dessous).

- TRAVAUX SUR UNE CONSTRUCTION EXISTANTE

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison.

Dans tous les cas, un permis de construire est exigé si les travaux ajoutent une *surface de plancher* ou *une emprise au sol* supérieure à 20 m². Un permis est nécessaire si :

- les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m²
- ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².
- Un permis est également exigé si les travaux :
- ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment,
- lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local d'habitation en local commercial),
- ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

Alors que pour certains travaux d'importance, obtenir un **permis de construire** est indispensable, d'autres constructions plus modestes, ne sont pas soumises à la délivrance d'un permis. Ceux-ci doivent toutefois être précédés d'une **déclaration préalable de travaux**.

LA DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

- TRAVAUX SUR UNE PETITE SURFACE

Les travaux peuvent avoir lieu sur une construction existante (par exemple, construction d'un garage accolé à une maison) ou créer une nouvelle construction isolée (par exemple, un abri de jardin).

Une déclaration préalable est exigée si vos travaux créent entre 5 m² et 20 m² de <u>surface de plancher</u> ou <u>d'emprise au sol</u>. Ce seuil de 20 m² peut être porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante.

- CHANGEMENT DE DESTINATION

Une déclaration préalable est également demandée dans le cas d'un changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.

- TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT

Une déclaration est obligatoire si vos travaux **modifient l'aspect extérieur initial** du bâtiment. Les travaux concernés peuvent concerner :

- le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle.
- le percement d'une nouvelle fenêtre,
- le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la facade.

LE PERMIS DE DÉMOLIR

Le **permis de démolir** est une autorisation administrative de **démolition totale ou partielle d'une construction**. Il a pour but d'éviter que des constructions présentant une valeur architecturale ou historique soient détruites. Un permis de démolir est exigé lorsque la construction dont la démolition est envisagée :

- relève d'une protection particulière (par exemples secteur sauvegardé, bâtiment inscrit au titre des monuments historiques),
- ou est située dans une commune où est instauré le permis de démolir. En effet, il n'est pas obligatoire dans toute la France. Pour savoir précisément si le projet de démolition est soumis à permis, il convient de se renseigner auprès de la mairie.



UNE VISITE DE COURTOISIE

e 17 décembre 2015, dans le cadre de sa récente prise de fonction, Madame Stéphanie Monteuil, Sous-préfète en poste à St Jean d'Angély depuis Août 2015, rendait une petite visite de courtoisie à Bernay-St Martin. Cette rencontre ayant pour objet de mieux connaitre les communes et leurs élus, dont elle à la charge administrative, à travers ces échanges, de connaitre leurs projets en cours et à venir, et ainsi apprécier les engagements et investissements de la nouvelle municipalité. Après une présentation soignée de notre commune par Madame le maire, Stéphanie Monteuil accompagnée d'Angelo Lionello, Claudine Frappé, Ethel Lesade et Claude Baudry, découvrait le chantier et l'avancée des travaux de la nouvelle salle polyvalente. . C.B



Photos C. Baudry

COMMUNE NOUVELLE? PAS POUR 2016

I y a quelques mois Madame le Maire nous informait d'un travail entamé avec les municipalités des communes voisines, Courant, Migré, Puyrolland, Saint Félix afin d'envisager la création d'une commune nouvelle qui unirait, mutualiserait nos forces.

Alors que le Conseil Municipal de Bernay-Saint-Martin a validé la poursuite du travail lors de sa séance du mois d'Août, nos collègues des autres municipalités ne se sont pas prononcés favorablement, chacun invoquant des raisons différentes.

Les élus de Saint Félix ont procédé à une consultation de la population qui s'est en majorité exprimée défavorablement. Le maire de Migré, n'avant pas ressenti d'envie de la part de ses conseillers municipaux, les a interrogés individuellement.

De ces entretiens il est apparu qu'aucun ne voyait d'intérêt à cette union: une commune loin d'être en difficulté, l'absence de projet commun, de centre-ville fort, mais par contre la crainte d'une augmentation des taux d'imposition. La municipalité de Courant décidait finalement de se retirer, ne voyant pas l'intérêt de poursuivre dans cette voie à seulement deux partenaires, eux et nous.

Bernay et Saint-Martin de la Coudre sont le produit de ce type d'association entre communes. Ayant déjà vécu cette expérience, les administrés ne s'en trouvent pas pour autant défavorisés.

Madame le Maire:

"Je pense sincèrement que nous sommes dans l'erreur et je regrette que cette démarche soit « mise en sommeil » car le nouveau texte présente de nombreux avantages, laissant aux élus suffisamment de libre arbitre, dans le respect des communes fondatrices, pour travailler à la convenance de chacun.

Nous avions avancé sur un projet de charte de fonctionnement où figuraient les premières bases".

Les bases visaient

- Le développement de l'habitat locatif. et la réhabilitation des anciens bâ-
- Le maintien, voire le développement de l'activité commerciale, industrielle et agricole, de services de proximité
- Le maintien d'un service public de proximité
- L'amélioration des infrastructures routières et des voies de circulation, des transports et de la mobilité, notamment les itinéraires de déplacement « doux »
- Le développement de l'activité touristique par la valorisation des richesses patrimoniales.

Peut-être reprendrons nous cette réflexion afin de rester acteurs de notre avenir car nous devons rester persuadés que les petites communes seront réunies « de force » dans un futur proche. ■. A.P.R

Pour protéger la faune, ne broyer en aucun cas les jachères entre le 1er mai et le 15 juillet





Compte-rendu de la dernière réunion de la commission voirie / réseaux du 17/12/2015

Par Angelo Lionello

Point sur les travaux 2015

Pour le point à temps, (route du Gîte, rue du Moulin du Pré, chemin de la Gare, allée des Castors, rue du Fief, chemin du Tartre) coût total : 11092,80 euros

Pour les autres travaux de voirie inscrits en investissement (route de Breuilles à St Félix, impasse des Jardins): coût total 11427,00 euros

Le budget prévisionnel de voiries 2015 était de **55000,00 euros** en sachant que des travaux de voirie ont été reportés au programme de 2016.

Point d'étape enfouissement des réseaux

Sur Breuilles, les socles des lampadaires devraient être posés en fin janvier. Le basculement du réseau aérien sur le réseau souterrain et la reprise des branchements individuels en électricité se feront à mi-février. La prévision de fin des travaux et la dépose des poteaux sera pour fin juin 2016

La deuxième tranche de travaux pour les autres rues de Breuilles devrait s'engager dans la foulée ainsi que ceux pour la Planche. Les travaux qui ont été retardés se feront en même temps que l'enfouissement des réseaux sur la Flamancherie

Visite sur le terrain avec M. Allard et M. Finez (direction des infrastructures)

Suite à la déclaration de catastrophe naturelle et à la con-

clusion des experts des différentes assurances (particuliers, direction des infrastructures, commune) de non responsabilité de la commune, le remplacement du busage actuel route de la Rochelle à Parançay est inscrit au programme de travaux de la Direction des Infrastructures.

Différentes propositions techniques seront faites à la commune avec une proposition de convention pour une prise en charge de 30% du montant des travaux.

Faisant suite à notre demande et à celles d'habitants pour les vitesses excessives, les mesures de vitesse à la traverse de «Treuil Mureau» sur l'axe Tournay-Varzay et Varzay-Tournay ont été réalisées au mois d'octobre sur une période d'une semaine. Sur un débit total (véhicules légers et poids lourds) sur la période de 2182 véhicules dans les 2 sens, 939 dépassaient la vitesse réglementée à 50 km/h.

Le contact sera pris avec la commune de Puyrolland pour une participation à un éventuel aménagement sur cet axe Tournay Varzay ainsi que dans la traversée de Tournay.

Programme voirie 2016

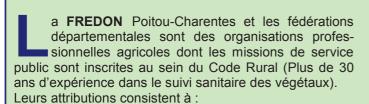
Les habitants nous ont signalé des problèmes de voirie , d'évacuation des eaux , de nettoyage de fossés à différents endroits de notre localité : Fontaine Brunaud, Chemin des Romains, Puy Bonnin, Petit Malveau, etc. En concertation avec eux et en lien avec les employés municipaux, des mesures seront prises pour y remédier.

Au budget prévisionnel de l'année 2016, une enveloppe sera prévue dans le cadre des gros travaux de voirie : la réfection de diverses routes et rues est inscrite à ce programme.

La dégradation de la rue du Château à Parançay fera l'objet d'un courrier auprès des riverains sur l'obligation préalable de pose de gouttières et captation des eaux de pluie avant tous travaux.

Suite à l'étude de la **Fredon***, un point sera fait sur l'ensemble des villages sur le revêtement des trottoirs et établir un plan de remise en état sur 3 ans de l'ensemble des trottoirs (herbe, calcaire, béton, bitume).

Le dernier point est la mise en place d'une commission pour l'aménagement extérieur devant la salle polyvalente (éclairage, parking, sens de circulation, voie d'accès...) .Cette commission est bien sûr ouverte à tout habitant intéressé. • A.L



- Prévenir l'apparition d'organismes nuisibles et d'espèces envahissantes sur le territoire, ainsi qu'à limiter les effets indésirables liés à l'utilisation de produits phytosanitaires;
- Coordonner les actions de régulation des organismes nuisibles et des espèces envahissantes;

• Contribuer à l'innovation et au transfert de connaissances pour une gestion durable des espaces agricoles et non agricoles.



Depuis 1997, au-delà du rôle joué auprès des professionnels agricoles, la FREDON accompagne les collectivités locales dans l'amélioration de leurs pratiques d'entretien des espaces publics et dans la mise en œuvre d'actions de formation et de sensibilisation des différents publics (agents, élus, citoyens). Elle assure depuis 2009 le secrétariat de la Charte Terre saine "votre commune sans pesticides" et la gestion du site internet. (doc. Internet)

1, 2, 3 OU +C 'EST LE COVOITURAGE

ors de la première réunion du Conseil Municipal des Jeunes, les jeunes conseillers ont mis en avant le besoin de pouvoir se déplacer hors de Bernay-Saint -Martin.

Transport en commun inexistant !!!!

L'idée de covoiturage est très rapidement venue sur la table. Mais pas facile de mettre cela en route!!

C'est quoi le covoiturage?

À l'origine, un constat simple: tous les jours, de nombreuses personnes partent du même endroit pour se rendre vers un lieu identique avec des places disponibles dans leur voiture. De là, l'idée du covoiturage: chaque voiture partagée, c'est une voiture de moins dans le trafic.

En quelques mots, le covoiturage c'est moins de stress et de coûts pour plus de convivialité et de respect de l'environnement.

défi à nos petites habitudes frileuses!

Témoignage - "Adepte depuis plus de 10 ans de covoiturage aussi bien comme conducteur ou comme passager, ce n'est que de bons souvenirs, d'anecdotes savoureuses et rencontres fantastiques de tout âge: de cette dessous : adolescente nous faisant voyager après son année passée en Australie, de ce cinquantenaire directeur de théâtre réaliser des économies financières, faire un geste pour à Angers, de cette femme des Antilles avec son rire com- l'environnement. ■ A.L municatif ou encore cet étudiant ivoirien en hautes études



en diplomatie, etc.... Que des belles rencontres !!! Une passagère de Surgères est devenue depuis une amie."

Dans notre programme électoral, une des priorités était de C'est aussi, par-dessus tout, une initiative citoyenne et un créer ou recréer du lien social dans notre commune. Quelle meilleure occasion de le faire dans une voiture en partageant un trajet commun !!!

> Plusieurs habitants de notre village nous ont fait part de propositions de covoiturage que vous trouverez ci-

> N'hésitez pas à les contacter pour partager un moment,

OFFRE DE COVOITURAGE ACTUELLE			
Type de trajet	Destination	Jours	Horaires
Aller/retour	Surgères	Jeudi	à définir
Aller/retour	Surgères	Vendredi	à définir
Aller/retour	La Rochelle	Samedi	13h00/19h00
Aller/retour	St Jean d'Angély	Lundi matin	8h30/11h30

RAPPEL INFO

Depuis novembre, une navette vous propose

- 1 samedi sur 2 un trajet vers Surgères (1,50 euros Aller-retour)

- Le 3ème samedi de Février, destination Saint Jean d'Angély (2euros AR)

Réservez votre déplacement en mairie: tél. 05 46 33 83 10



Vous aimez la télé?
Nous aussi! Et pour pouvoir continuer à la regarder, il vous faudra peut-être réaliser quelques opérations d'ici au 5 avril 2016.

Car ce jour là, le mode de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) passera en Haute Définition (TNT HD), une opération qui concernera toutes les régions de France métropolitaine simultanément.

POURQUOI PASSER À LA TNT HD ?

Les avantages de cette évolution

- Une meilleure qualité de son et d'image : le changement de norme de diffusion va permettre de moderniser l'offre télévisuelle en accélérant la généralisation de la Haute Définition (HD).
- Un accès à tous les foyers de l'ensemble de l'offre TNT gratuite : dès le 5 avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne râteau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, y compris les six chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en HD (L'équipe 21, Numéro 23, Chérie 25, RMC découverte, 6ter et HD1).
- De nouvelles fréquences pour répondre aux besoins en très haut débit mobile (4G) dans les territoires.

L'augmentation considérable du trafic de données mobiles sur Internet dans les années à venir amène l'Etat à anticiper ce besoin en fréquences, en transférant la bande des 700 MHz, où est actuellement diffusée une partie de la TNT, aux services mobiles. Ce redéploiement des fréquences, indispensable au développement de l'économie numérique, s'étalera d'avril 2016 à juin 2019.

UN TEST SIMPLE POUR SAVOIR SI VOTRE
TELEVISEUR EST COMPATIBLE TNT HD

Le téléviseur TNT ou l'adaptateur externe TNT est HD :

Si il comporte le logo "TNT HD"



ou "HD TV"



Si vous visualisez le logo "Arte HD"



en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

Quelques chiffres sur l'équipement audiovisuel des foyers français

Au 3ème trimestre 2015, 5,6 % des foyers français équipés de télévision étaient exclusivement dépendants de la norme MPEG-2, soit environ 1,4 million de foyers. Pour ces foyers, il sera indispensable de s'équiper d'un adaptateur « TNT HD » sous peine de ne plus du tout recevoir la télévision après le 5 avril 2016.

Pour les foyers dont l'équipement principal est compatible TNT HD, il est aussi nécessaire de vérifier que le ou les postes secondaires, souvent installés dans les chambres ou la cuisine, le sont également. En effet, 15,7 % des foyers métropolitains au total sont concernés par l'achat d'un adaptateur TNT HD, sur leur poste principal ou secondaire, c'est-à-dire 4,2 millions de foyers...

CHATS EN ÉTAT DE DIVAGATION

Par Annie Poinot-Rivière

lusieurs administrés interpellent régulièrement la mairie pour faire état de chats divagants et auteurs de dégâts dans les jardins, massifs...

Que nous dit la loi :

« Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. »

Comme vous le voyez le constat de divagation est complexe pour ces félins.

Un protocole précis est ensuite imposé pour agir :

- Prévenir tous les propriétaires de chats qu'une opération de ramassage des chats divagant sera organisée et en fixer la date (un mois avant).
- Recommander de mettre de œuvre tout moyen pour identifier les animaux (puce, collier, tatouage)
- Procéder au ramassage des chats qui divaguent le jour dit.



- Trier ces derniers pour remettre à leurs prioritaires les chats identifiables
- Conduire les autres à la SPA de Saintes...

Il me semble que nous irions vers une dépense de temps et d'énergie démesurée pour un résultat très aléatoire.

Ne sommes nous pas ici face à une responsabilité individuelle et citoyenne :

- Le chat est parmi les animaux de compagnie préférés des français, il est aussi le plus exposé aux abandons.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors

de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Pour être électeur, il faut remplir les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans*,
- être de nationalité française**,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- soit avoir son domicile dans la commune,
- soit être assujetti aux impôts locaux de la commune depuis au moins 5 ans,
- soit résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois dans la commune,
- soit être assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.
- * Les jeunes qui ont 18 ans dans l'année n'ont pas à déposer de demande, ils sont inscrits systématiquement dans la mesure où ils ont été recensés à 16 ans.
- ** Un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes.

Pour s'inscrire, il faut

- se présenter à la mairie,
- ou adresser une demande par courrier ou via-internet (formulaire téléchargeable sur le site « Service Public »).

Pièces justificatives à fournir :

- photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte nationale d'identité, ou passeport (ou permis de conduire accompagné d'un justificatif de nationalité),
- Un justificatif de domicile (facture d'électricité ou de téléphone fixe de moins de 3 mois, ou autres pièces suivant la situation du demandeur).

Quand s'inscrire:

Jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Une carte d'électeur sera adressée courant mars.

A réception de la demande d'inscription, la mairie remettra un récépissé au demandeur.

Le secrétariat de mairie peut vous apporter toute information à ce sujet, notamment pour l'inscription des personnes de l'Union Européenne.

CREATION D'UN PLAN D'EAU



à vocation de réserve incendie et d'aire de loisirs

DEUX ÉTAPES DANS LA DÉMARCHE

Valoriser les re-sources de la commune Concevoir techniquement cet espace

I - VALORISER LES RE-SOURCES DE LA COMMUNE

Objectifs:

- Valoriser le patrimoine architectural et naturel de la commune, notamment les sources (notion de « pierre et eau ») pour mettre en exergue l'omniprésence de l'eau sur le territoire
- Redynamiser les liens sociaux grâce aux attaches qui lient les habitants à leur territoire, aux échanges supports de ce travail.

Moyens:

a-Développer les connaissances scientifiques : apports des professionnels en matière de paysage, d'hydrologie. Le CAUE nous conseille l'intervention d'un architecte paysagiste et d'un hydrologue.

b-Réunir les partenaires intéressés et compétents :

- le milieu associatif, notamment « Le Liant » dont la spécificité est bien la connaissance de nos espaces naturels et de l'activité randonnée.
- le Conseil des Sages
- un groupe de préparation et de suivi des actions

- les membres des AFR
- employer éventuellement un service civique
- s'appuyer sur l'expertise du service patrimoine de la Communauté de Communes

c-Favoriser une appropriation physique et sensorielle des traces historiques et hydrologiques :

- organiser des marches avec animations spécialisées, lecture de paysage
- agir avec les scolaires dans le cadre de randonnées
- · organiser un concours photos,
- organiser un rallye vélo ou auto
- initier de premiers itinéraires de déplacements doux entre les villages

d-Communiquer sur le projet et les "découvertes" :

- organiser une exposition photos y compris de cartographie
- partager le résultat de l'inventaire des ressources patrimoniales réalisé par le pays Vals de Saintonge
- publier l'aboutissement de ce travail dans le bulletin municipal.

II- CONCEVOIR TECHNIQUEMENT L'ESPACE DE LA FONTAINE DE BOINE

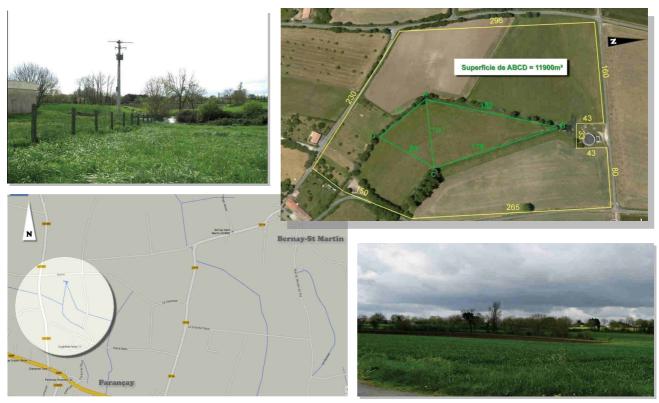
Objectifs:

- Déterminer les caractéristiques du plan d'eau attendu et en réétudier la faisabilité
- Déterminer les caractéristiques des aménagements de loisirs potentiels et les mettre en phase avec la zone qui leur est dévolue

Moyens:

- S'attacher le concours de professionnels (paysagistes, hydrologues)
- Revenir vers l'Office National des Eaux et Forêts pour actualiser l'étude réalisée en 2006
- Réunir les acteurs locaux à cet effet pour conduire une réflexion qualitative
- Établir un cahier des charges
- Faire appel à maîtrise d'œuvre





Photos C. BAUDRY

RÉTRO - PLANNING PRÉVISIONNEL

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Recherche des professionnels et bénévoles compétents Reprise de contacts avec l'ONF pour actualiser l'étude de faisabilité Présentation du projet et des animations dans le bulletin	Préparation scientifique et logistique de ces animations avec les professionnels et bénévoles	Animation 1	Animation 2	Animation 3	Exposition, Publication, Valorisation du travail réalisé dans le bulletin municipal
Juillet	Aout S	eptembre	Octobre	Novembre	Décembre
Retour de l'actualisation de l'étude de faisabilité par l'ONF	Légiti de la Condi quant	est omniprésente commune : mité du plan d'eau Fontaine de Boine uire la réflexion à sa conception : qui, pour quoi ? ct social)	Conception du plan d'eau : Poursuivre la ré- flexion : Comment ? (Aspect technique)	Appel à maît	rise d'œuvre

Page II - LES ECHOS DE BERNAY-SAINT-MARTIN - N°6



LES TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE EN IMAGES















Le 20 janvier, quelques responsables d'associations visitaient la salle polyvalente, invités par le CSL pour donner leur avis sur les divers équipements qu'il faut envisager pour les futures manifestations qui se dérouleront dans cette salle.

Photos C. Baudry











Photos P. Gévaudan

CIMETIÈRE DE SAINT MARTIN DE LA COUDRE

- Le portail qui était très endommagé par l'oxydation a été changé entièrement et reste à peindre.



- Le monument funéraire de la famille Lamoureux-Chabasse (voir article dans le bulletin de Mai 2015) est en cours de restauration. Les parties en fer forgé ont été décapées et repeintes ainsi que la porte.





A MALVEAU

- Le regard en fonte implanté dans la berne près du stop, qui présentait un danger d'effondrement suite aux passages répétés des engins lourds roulants dessus pour laisser place aux autres véhicules, vient d'être remplacé au profit d'une solide trappe renforcée et adaptée à la situation.



EVOLUTIONS DES ACTIONS PROGRAM

PRINCIPAUX AXES	ANNÉE 1 - 2014	ANNÉE
LIENS SOCIAUX et COMMUNICATION	 Réunir les associations pour relancer une dynamique, Mise à jour du site internet Développer la communication Réalisation du mailing Visiter les administrés : Enquête de besoins, analyse 	- Créer un conseil des Jeu - Assurer une meilleure m - Recensement des resso
	Organisation de réunions p	<u>l</u>
PRÉVENTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	- Diffuser en réunion publique l'information quant à la réglementation sur les assainissements avec le soutien du Syndicat des eaux - Soutenir les démarches techniques et administratives - Négocier - S'engager et signer la charte «Terre Saine» - Assurer des formations pour élus et agents - Embellir	- Créer un jardin partagé - Planter une haie paysag - Participer au projet « Moversité » avec le CNRS - Installer le rucher comm - Faire réaliser le diagnos différenciée par la FREDO
SPORT, LOISIRS, CULTURE	 Créer une aire de jeux Créer une aire de loisirs BMX Projet de plan d'eau : Visite de sites 1ère tranche des travaux de la salle polyvalente 	- Valoriser et s'approprier et eau » : - Appropriation des richestion ; - Exploration d'itinéraires - Interprétation des lieux - Actualiser l'étude de fais Fontaine de Boine réalisé Eaux et Forêts il y a 6 ans - 2ème tranche des travai
RÉSEAUX ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	- Embellir la Zone d' Activités en lien avec la Communauté de Communes - Élaborer un plan pluriannuel d'entretien de la voirie et adaptation de la signalisation ;	- Soutenir les projets de d mique hors ZA ; - Mettre en œuvre le plan - Réaliser les études des les villages ;

MEES PAR LA NOUVELLE MUNICIPALITE

2 - 2015	ANNÉE 3 - 2016	AN 4 - 2017
ines	- Créer le plan communal de sauvegarde,	
obilité en minibus	- Organiser une journée d'appel - Veiller à poursuivre les visites aux personnes isolées	
urces et appui CDC	- Créer le groupe de pilotage « musée et habitat » en cœur de bourg - Créer un conseil des sages	
nforcer les	liens sociaux	
s, de villages, par thème au s	ujet des différents dossiers	
ère et un verger public	- Réfléchir quant à l'opportunité de créer un second site éolien	
n village espace de biodi-		
unal tic des pratiques et gestion N*	- Mise en œuvre des propositions d'amélioration : Planifier les achats de matériels adéquats Reconsidérer les revêtements de trottoirs	
notre patrimoine « pierre	- Valoriser et s'approprier notre patrimoine « pierre et	
sses locales par la popula-	eau » : - Réflexion et conception du projet de plan d'eau à la Fon- taine de Boine	
doux protégés patrimoniaux pabilité du plan d'eau de la	 Définition du projet Étude d'impact et technique Démarches légales et administratives 	Mise en œuvre
e par l'Office National des x de la salle polyvalente	- Préparer le projet d'aménagement intérieur et extérieur de la salle polyvalente	Mise en œuvre
ávalannamant á agus	. ,	ala:
éveloppement écono-	- Créer une cellule active de soutien aux demandeurs d'em	pioi
d'entretien ; nesures de vitesse dans	- Statuer pour réduire les consommations électriques de l' blic.	Éclairage Pu-



PRÉVENTION ET SIGNES D'ALERT

Les comportements suivants peuvent être les signes qu'un processus de radicalisation est en marche. Plus ils sont nombreux, plus ils doivent alerter la famille et l'entourage.

- rupture avec la famille, les anciens amis, éloignement de ses
- rupture avec l'école, déscolarisation soudaine;
- nouveaux comportements dans les domaines suivants :
 - alimentaire;
 - vestimentaire;
 - linguistique;
 - financier;
- changements de comportements identitaires:
 - propos asociaux;
 - rejet de l'autorité;
 - rejet de la vie en collectivité;
- · repli sur soi;
- fréquentation de sites Internet et des réseaux sociaux à caractère radical ou extrémiste;
- allusion à la fin des temps.

QU'EST-CE QUE RADICALISATION:

La radicalisation est un changement de comportement qui peut conduire certaines personnes à l'extrémisme et au terrorisme. Il concerne le plus souvent des adolescents et des jeunes adultes en situation d'isolement et/ou de rupture. Il touche également des jeunes parfaitement insérés, mais vulnérables.

Le but des actions de prévention est d'éviter l'endoctrinement et le basculement dans une phase de recrutement et/ou de passage à des actes violents.

Le processus de radicalisation n'est pas toujours visible mais il se traduit souvent par une rupture rapide et un changement dans les habitudes de la personne.

QUE FAIRE FACE ACES SITUATIONS

Prenez contact dès que possible avec les autorités compétentes :

- par téléphone au 0 800 005 696, du lundi au vendredi. de 9 h à 18 h. Le centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation a mis en place ce numéro gratuit depuis un poste fixe partout en France:
- par internet sur www.stop-djihadisme.gouv.fr pour accéder à un formulaire en ligne.
- 1 Le numéro vert et le formulaire en ligne permettent de demander de l'aide et/ou de signaler tout comportement inquiétant.
- 2 La plate-forme téléphonique est à l'écoute des familles et des proches. Elle recueille les éléments utiles sur la situation des personnes en danger. Elle permet le suivi et l'orientation des jeunes concernés et de leurs familles par les services compétents sous l'autorité des préfets, dans chaque département.
- 3 Le numéro vert et le formulaire en ligne permettent d'engager la démarche d'opposition à la sortie du territoire d'un mineur (sur le fondement de l'article 371-3 du code civil).



RADICALISATION DJIHADISTE LES PREMIERS SIGNES QUI PEUVENT ALERTER

Les comportements suivants peuvent être les signes qu'un processus de radicalisation est en marche. Plus ils sont nombreux, plus ils doivent alerter la famille et l'entourage.



Ils rejettent des membres de leur famille.



Ils changent brutalement leurs habitudes alimentaires.



Ils se méfient

Ils abandonnent l'école ou la formation professionnelle car.

l'enseignement dispensé fait partie du complot.



Ils arrêtent d'écouter de la musique car elle les détourne de leur « mission ».

Ils ne regardent plus la télévision et ne vont plus au cinéma car on y voit des images qui leur sont interdites.



Ils arrêtent les activités sportives parce qu'elles sont mixtes.



Ils changent leur tenue vestimentaire

notamment pour les filles, avec des vêtements qui cachent le corps.



Ils fréquentent assidûment des sites et des réseaux sociaux à caractère radical ou extrêmiste.

Mais aussi ils se replient sur eux-mêmes, tiennent des propos asociaux, rejettent toute forme d'autorité, ou la vie en collectivité.

NOUVEAU

+ de services personnalisés avec votre conseiller(e)



À COMPTER DU 11 JANVIER 2016,

tous les après-midis seront réservés uniquement aux demandeurs d'emploi qui ont rendez-vous

	MATIN de 8h30 à 12h30	APRÉS MIDI de 12h30 à 16h30
Lundi	Accès libre	Accueil uniquement sur-RDV
Mardi	Accès libre	Acquell un quement sur RDV
Mercredi	Accès libre	Accuell oroquement sur RDV
Jeudi	Accès libre	Fermé au public
		de 12h30 à 15h30
Vendredi	Accès libre	Accueil eniquement sur RDV

POUR PRENDRE RDV OU POUR TOUTE INFORMATION:

Contactez votre conseiller(e) par mail à tout moment Retrouvez son adresse dans votre espace personnel sur <u>pole-emploi.fr</u>

WWW.POLE-EMPLOLFR



LE LIANT - ASSEMBLEE GENERALE

15 Janvier 2016



est avec ses 40 adhérents attentifs que le bureau a échangé et présenté son bilan 2015 ainsi que ses projets 2016.

Le 19 juillet 2015 près

de 700 participants (240 marcheurs et 450 VTT) sillonnaient les parcours régulièrement entretenus. Les ravitaillements soignés assuraient un réconfort bienvenu après des efforts physiques intenses marqués par différents incidents corporels et maté-

Les adhérents ont participé dans l'année à environ 40/50 sorties, parfois hors du commun.

Une baisse justifiée des réserves a été enregistrée, ne remettant pas en cause l'approbation des rapports qui, au contraire, s'est traduit par la remise de «diplôme et médaille»!

Le bureau reconduit pour 2016 aura à organiser et gérer les activités annoncées pour le 14 février et le 24 juillet prochain.

Tout sera mis en œuvre pour satisfaire les randonneurs tant sur les circuits que sur les pauses où qualité et quantité seront assurées.

Une cinquantaine de sorties régionales des adhérents sont au programme, de même qu'une formation aux « gestes qui sauvent ».

Dans les prochains jours la vérification de l'état des talus et passerelles, le balisage seront mis en œuvre par les bénévoles disponibles et volontaires pour assurer la réussite de la manifestation.

Les remerciements vont aux bénévoles actifs, aux propriétaires et exploitants compréhensifs, à la municipalité pour la logistique. J.M.M









L'Association LE LIANT accueille

VALENTINS ET VALENTINES

DIMANCHE 14 FEVRIER 2016

8H PRES DE LA MAIRIE DE BERNAY-SAINT-MARTIN (17)

CLOTURE INSCRIPTION 9H30



PEDESTRE 11 et 15 Kms : 5€

20 à 40 Kms : 5€

Gratuit - 12 ANS

INSCRIPTION SUR PLACE- RENSEIGNEMENTS 06 87 25 05 93

A L'ARRIVEE : VERRE DE L'AMITIE

GOURMANDISE DE SAISON !



LE CERCLE A FAIT LE POINT

15 Janvier 2016.

présentait son rapport an-■ nuel à une assemblée réunie dans la petite salle de Jacky Vitet et son trésorier Mirelatant les diverses manifesta- place. ■.C.B tions organisées en 2015. Après

avoir décortiqué les chiffres du bilan annuel, satisfaite du résule Cercle de l'Espérance tat malgré quelques regrets dus à l'absence du loto de fin d'année en raison des travaux de la salle polyvalente, l'assemblée Breuilles. Tour à tour le président votait à l'unanimité, reconduisant dans leur fonction, les quatre chel Lecuyer prenaient la parole membres du bureau déjà en

RAPPORT D'ACTIVITE **DE L'ANNEE 2015**

'année commence avec le premier repas organisé le 15 mars 2015 à la salle de Breuilles. Au menu Couscous concocté par Bruno et Carmen, le repas est apprécié par les 68 convives présents ce jour.

Le 5 avril 2015 (jour de Pâgues) le Cercle de l'Espérance, en collaboration avec la Municipalité et les parents d'élèves, organise la recherche des œufs de Pâques pour les enfants. A l'issue une petite collation est servie. Très grosse affluence et bonne ambiance.

Le 31 mai 2015 le repas "Sardines" est organisé à la salle de Breuilles. Les 125 convives présents ce jour là, apprécient le menu avec notamment les sardines sur le grill et les pommes de terre cuites dans la braise. Toutefois, un bémol doit être apporté car au moment de fixer la date de cette manifestation, personne n'a remarqué qu'il s'agissait du jour de la fête des Mères, et de nombreuses personnes n'ont pu assister à notre repas.

Le 14 juillet 2015 dans le cadre des manifestations organisées par la Municipalité, le Cercle de l'Espérance est chargé d'organiser le concours de pétanque au terrain communal. 24 équipes participent à ce concours.

Le 27 septembre 2015, c'est le jour de la brocante qui a lieu pour la première fois devant l'école de Bernay, rue des Ardilleaux. La buvette est tenue par l'APE comme l'année précédente.

La municipalité apporte son concours à cette fête et nous remercions au passage les employés du Service Technique ainsi que le Secrétariat pour leur aide précieuse. Le repas «Paëlla» préparé par Carmen et Bruno reçoit 115 personnes. La promenade en calèche est particulièrement appréciée. 95 exposants : même nombre que l'année précédente et une grosse affluence

coté visiteurs (surtout le matin).

Le 25 octobre 2015 le repas "Choucroute" confectionné Thierry a lieu à la salle de fêtes de Breuilles. 85 convives présents apprécient le menu et la bière à volonté, par une belle journée d'automne.

Le 6 décembre, c'est le repas "Potau-feu" qui remplace le traditionnel LOTO annulé pour défaut de salle. Le repas préparé par Thierry est apprécié par les 50 convives présents. A noter que certaines personnes ne sont pas venues pour cause d'élection, il faudra faire attention dans le choix des dates.

Cette dernière manifestation clôt donc l'exercice de cette année 2015, et encore une fois, merci à tous les bénévoles sans qui l'organisation d'un tel programme ne serait pas possible.

Le conseil d'administration vous souhaite une excellente année et vous donne rendez-vous en 2016 pour de nouvelles aventures. ■ M.L

CE OUE NOUS RESERVE LE CERCLE POUR 2016

13 Mars Couscous 05 Juin **Sardinade** Loto d'été 09 Juillet 14 Juillet Pétanque

25 Septembre **Brocante**

30 Octobre Choucroute

10 Décembre Loto

11 Décembre Loto



armi les nouvelles activités regroupées au sein de Bien Vivre à Bernay St Martin, nous trouvons un groupe qui vous propose le jeu de palet appelé aussi Galoche.

Pour toute information concernant ce groupe contactez Philippe Rousseau

au 06 28 28 59 99

Email: spirou17@hotmail.fr

UN CALENDRIER PAS COMME LES AUTRES

ertains l'ont vu, d'autres en ont entendu parlé, nombreux l'ont acheté et nous les en remercions. Le ca- Photo Média (lub Bernaysie) lendrier réalisé par les

Clin d'OeiJ

membres du club photo a eu un succès particulier qui a dépassé les espérances des membres de «Clin d'Oeil».

Pourquoi pas comme les autres ? Ce calendrier est illustré à chacune de ses pages, d'une ou plusieurs cartes postales anciennes représentant un lieu de la commune de Bernay et de ses hameaux au siècle dernier. Mais au delà du souvenir qui a séduit principalement nos aînés qui connaissent ce village depuis toujours, et aux nouveaux habitants qui s'intéressent à l'aspect



Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.	
1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29							
				_	_		

et au changement de leur entourage, nous avons imaginé un concours photo ouvert à tous et qui consiste tout simplement à retrouver les

lieux des cartes postales et d'en faire les clichés du Bernay-St Martin d'aujourd'hui, toutefois en respectant précisément l'angle de vue du photographe de l'époque. Pas besoin d'appareil sophistiqué pour participer, un petit APN ou un téléphone mobile suffit. Les photos les mieux réussies, en qualité, quantité, audace et précision seront sélectionnées et récompensées par des prix remis le jour de l'exposition qui aura lieu lors de "la journée du patrimoine" en Septembre 2016. Les plus beaux clichés seront agrandis et exposés à cette occasion.

Les dates du concours vont du 1er Janvier au 31 Mai 2016. Le règlement se trouve en dernière page et explique notamment les modalités de remise des clichés au club Clin

Il reste encore quelques calendriers numérotés disponibles, en vente au prix de 8 euros. Pour vous en procurer un exemplaire, appelez le 06 19 93 48 61,

ou envoyez un e-mail à clindoeil-photomedia@orange.fr.

Un membre du club viendra vous l'apporter.

Nous remercions la municipalité qui a contribué à la parution de ce calendrier en prenant l'impression à sa charge ■ C.B

n groupe de joueurs de Tarot a également vu le jour en janvier 2016 et à rejoint BVABSM*. Apprentis, amateurs ou joueurs confirmés sont les bienvenus. Les réunions ont lieu tous les vendredis soir à 20h30 salle des Associations. Contact: Gérard Weiss au 05.46.32.03.08



*BVABSM = Bien Vivre A Bernay Saint Martin

L'ATELIER **SAUVAGET**

ne nouvelle association de "Loisirs créatifs" se crée à Bernay-Saint Martin.

Agnès Cacchioli, installée à Sauvaget depuis Noël 2013, a depuis très longtemps la passion de la terre. Les activités de loisirs à caractère artistique sont essentielles pour Agnès qui désire accompagner les autres dans des réalisations gui leurs sont personnelles, comme elle le fait déjà au sein du club photo Bernaysien "Clin d'Œil ", faisant profiter de ses connaissances photographiques, les amateurs et néophytes de ce groupe créé en 2015.

Pour son atelier Terre, Agnès vous invite à venir découvrir les sensations du toucher de la terre et du modelage, et créer vos pièces en terre cuite, laissant s'exprimer votre propre sens artistique. Elle souhaite vous faire profiter de son expérience et partager les plaisirs de la création et du travail de l'argile.

Un premier rendez-vous pour présenter L'Atelier Sauvaget, est prévu le mardi 23 février 2016 à 20h30 à la salle des associations. A cette occasion Agnès vous montrera quelques une de ses réalisations, puis développera son projet d'atelier Terre aux personnes présentes, peut-être désireuses de participer à ce nouveau groupe qui vient enrichir l'espace culturel de notre commune.





t un club de plus à Bernay-St Martin, un !!
Mais de quoi s'agit il ?

Tout le monde sait ce qu'est un modèle réduit.

Les modèles réduits existent depuis des siècles, depuis que l'homme a besoin d'imaginer ce que va représenter la vue de son esprit, et avant de construire en grand le fruit de son imagination il en a d'abord fait une maquette. Mais c'est aussi très souvent l'inverse, afin de se projeter du grandiose vers la miniature. Avec le temps et l'évolution des techniques, la maquette statique a fini par s'animer et être dirigée à distance, c'est que l'on appelle le pilotage de modèles réduits.

En modélisme, tout est reproductible et les véhicules miniaturisés radiocommandés les plus connus de tous depuis des décennies sont bien sur les avions et les bateaux. Pour la petite histoire, sachez qu'un nommé Gustave Gabet, né à Bernay en 1876 (oui oui, notre Bernay !) est l'un des premiers hommes à avoir inventé un engin radiocommandé grâce aux ondes radioélectriques. (Ce personnage fera très bientôt l'objet d'articles et de bien d'autres animations dans la commune !)

Les premières radiocommandes étaient peu fiables, et la portée de transmission très limitée. Aujourd'hui grâce à la technologie liée aux techniques de transmissions, la miniaturisation des composants, les matériaux composites mais également aux techniques de fabrication, tout peut devenir un objet radiocommandé. Cela va de l'avion à la fusée, en passant par le train, les off-shore, les voiliers, les chars, les camions, les motos, les hélicoptères et plus récemment les drônes qui font un tabac, et bien d'autres choses encore.

Il s'agit ici de modélisme roulant tout-terrain à 4, 6 ou 8 roues motrices. Une discipline souvent pratiquée de façon isolée, dans son jardin, dans une carrière, ou sur la première butte de terre venue. Il existe peu de club en Charente-Maritime regroupant les adeptes du crawler ou des scales 4x4, petits véhicules crapahuteurs radiocommandés ayant le look de l'original construit dans une échelle variant entre le 1/18 et le 1/5. Certains comme les crawler, sont voués au franchissement d'obstacles type trial, d'autres comme les scales (traduisez "échelle") ont vocation à se balader paisiblement sur des chemins accidentées de la même façon que le font leur grand frère à l'échelle 1. L'énergie pour ces modèles est en générale électrique à l'aide de batterie au Lithium Polymère. (LIpo)

A Bernay-St-Martin, c'est donc le RC TEAM TATRA - France qui ouvre ses portes à toute personne qui souhaite s'adonner aux disciplines tout-terrain autrement que tout seul dans son jardin. Pour l'instant, son président lance un appel à ceux qui désirent rejoindre le groupe. La structure existe déjà, mais l'organisation des activités restent à mettre en place. Elles auront probablement lieu autour de l'aire de BMX qui pourra servir aux adaptes du tout-terrain "rapide" sur piste.

Mais pourquoi TATRA?

Les connaisseurs savent que TATRA est une grande et très ancienne marque Tchèque de camions dont quelques modèles ont la vocation du tout-terrain.

Il existe en Chine un fabricant de modèles réduits qui a eu l'audace de reproduire au 1/10, le 8 roues motrices T815 de TATRA selon une technologie particulière, le reproduisant dans les moindres détails et une très grande précision, les organes de transmission de l'original. Une pure merveille de mécanique miniature.

Le président du RC TEAM TATRA ayant acquis ce camion extraordinaire, l'association a obtenu également le marché Français et devient importateur de la marque Capo Racing pour la France. Vous retrouverez les caractéristiques de ce modèle réduit sur Facebook en tapant RC TEAM TATRA - France. © C.B

Contact: Claude Baudry 06.19.93.48.61 ou par email rc.team-tatra@orange.fr









Radiocommande à volant

Radiocommande à manches

Photos Gérard Frappé

BIBLIOTHEQUE



endant les vacances de la Toussaint, notre bibliothèque organisait la fête d'Halloween. Durant tout l'après-midi, les enfants déguisés en vampires, sorcières et autres poupées se sont amusés à fabriquer des lampions, des guirlandes de citrouilles et d'araignées. Quant aux parents, ils creusaient des ci-

trouilles, les décorant de différents visages grimaçants ou souriants ou bien de volutes de fleurs. Puis à la nuit tombée, tout le monde s'est dirigé vers la sortie du village en suivant les lampions et les citrouilles illuminées, disséminées ça et là sur le chemin. Dans un champ, ce fut un lâcher de lanternes chinoises, observant leur lente

ascension dans un ciel clair et dégagé. Le spectacle était magnifique. Puis de retour à la bibliothèque, nous avons dégusté de nombreux plats cuisinés à base de citrouilles et potimarrons tels que : soupe, quiche, mousse, confiture, gâteaux... Ce fut une réussite

La bibliothèque a également reçu l'association Arc en Ciel autour d'un

tapis de lecture sur le thème «la poule». Nos tout petits étaient enchantés d'évoluer sur ce tapis, écoutant de jolies histoires et en chantant bien sur «une poule sur un mur»! Ces supports d'animation nous sont prêtés par la BDP de Saintes.

En décembre, ce fut un atelier de créations et décorations de Noël.

Dans une ambiance bon enfant, les petites mains se sont activées à créer guirlandes, boules de Noël et photophores sous la houlette des bénévoles de la bibliothèque. Nous avons terminé par un goûter festif et copieux grâce aux parents qui ont eu la gentillesse d'apporter de délicieux gâteaux et bonbons



décidé de fêter le carnaval et la chandeleur, avec fabrication de masques, maquillage rigolo et goûter de crêpes. Alors à vos poêles ! Et n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour des animations gratuites, qui sont de bons moments d'échanges et de convivialité pour les parents comme pour les enfants. E.L

COMMENT DÉNOMMER NOS SALLES COMMUNALES?

La collectivité peut mettre à disposition plusieurs salles sur son territoire.

Nous souhaiterions pouvoir les nommer autrement que par le nom des associations qui occupent régulièrement certaines de ces salles.

Le Conseil Municipal des Jeunes va donc «plancher» et faire un choix pour chacune d'elles.

L'idée est de solliciter les habitants, puis de choisir parmi les thèmes qui reviendront le plus souvent. Chacun peut donc participer en proposant un thème : nom de fleurs, d'animaux, de personnages célèbres, numérotation...

Vous pouvez glisser vos propositions dans les boites aux lettres installées dans nos villages à cet effet.





UNE FÊTE DE NOËL RÉUSSIE

amedi 5 décembre, dans l'enceinte de l'école du RPI Bernay-Saint-Martin, Saint-Félix, Courant et Migré, en prélude aux vacances, le Père Noël a invité tous les enfants de l'école à la fête de fin d'année.

Dès 14 heures les élèves ont pu se distraire avec les animations proposées par l'association des parents d'élèves.

En parallèle à ces moments festifs, les enfants ont fredonné des chants

de Noël sous les applaudissements des parents enchantés, les enseignants ont vendu les fabrications des enfants, la tombola a fait des heureux gagnants et la calèche du Père Noël n'a pas cessé de rouler.

Cette sympathique fête de fin d'année s'est terminée dans la soirée, après avoir permis aux petites têtes blondes de se défouler, comme ils savent si bien le faire!

L'APE remercie les enseignants et parents qui ont participé à cet après-midi. Les bénéfices recueillis pourront permettre à l'APE de commander une partie des structures de jeux, tant attendues, dans les semaines à venir. I.C





Photos I. CHASSERIAUD

ES ENFANTS FÊTENT LE CARNAVAL

Mercredi 10 février se déroulera le carnaval de l'école. Elèves, enseignants et parents défileront jusqu'à la maison de retraite de Bernay-Saint-Martin afin d'apporter couleur et bonne humeur à nos aînés.



CALENDRIER DES SEANCES DE YOGA

Salle des Associations

mardi de 19h à 20 h de février à avril 2016

- Mardi 02 février 2016
- Mardi 09 février 2016 (Crêpes et cidre)
- Mardi 16 février 2016
- Mardi 01 mars 2016
- Mardi 15 mars 2016
- Mardi 29 mars 2016
- Mardi 12 avril 2016

Véronique PEOC'H - peochveronique@orange.fr - 06 71 19 17 14



UN PEU D'HISTOIRE



Les couples en profitent pour échanger des mots doux et des cadeaux comme preuves d'amour ainsi que des roses rouges qui sont l'emblème de la passion.

La Saint-Valentin est une fête laïque, ce saint ayant d'ailleurs été rayé du calendrier liturgique en 1969, mais laissé dans les calendriers régionaux. Le 14 février (a.d. XVI Kalendas Martias) ne correspond à aucune fête dans la religion romaine et n'a pas d'origine antique. Les Lupercales, fêtes faunesques, se déroulant le 15 février ne peuvent être assimiune fête des amoureux contrairement à ce qu'écrivent certains.

L'origine réelle de cette fête est attestée au XIVe siècle dans la Grande-Bretagne encore catholique où le jour

n France, instaurés par François ler en 1539 (ordonnance de Villers-Cotterêts) pour les naissances et décès puis plus tard pour les mariages, les actes étaient rédigés et conservés par les autorités religieuses, principalement l'Église catholique romaine, sous forme de registres des baptêmes, des mariages et des sépultures. L'état civil devient laïque à partir de la Révolution, les re-

gistres étant tenus par les officiers d'état civil dans les mairies depuis 1792. À Paris, les registres paroissiaux et d'état civil antérieurs à 1860 ont malheureusement été détruits lors de l'incendie du 23 et 24 mai 1871 pendant la Commune de Paris. ■

NAISSANCES			
DEMOUGE	Clara	16 Mars 2015	Saint Jean d'Angély
RABALLAND	Océane	27 Mars 2015	Saint Jean d'Angély
COUETDIC MIGNOT	Lyloo	28 Avril 2015	Saint Jean d'Angély
MEZIANI	Welan	14 Aout 2015	La Rochelle
MARIAGE			
BOUTIN & ORTUNO	Aurélia Mickaël	27 Juin 2015	
DECES			
TRICARD	Pascale	23 Janvier 2015	
VALLOT	Colette	27 Janvier 2015	
MARGOTTON	Guy Yves	5 Février 2015	
THIBAUD	Geneviève	16 Février 2105	
LEGUAY	Simonne	27 Février 2015	
CHASSAGNON	James Georges	27 Mars 2015	
ROY	Anne	19 Mars 2015	
FERRU	Jean Paul	27 Mars 2015	
LAMOUREUX	Monique	11 Juin 2015	
GLIZE	Marie-Madeleine	6 Aout 2015	
CLEMENCEAU	Camille	11 Aout 2015	
FOUGNET	Ginette	6 Septembre 2015	
PEYRAT	Yvette	24 Septembre 2015	
CAILLÉ	Alice	12 Octobre 2015	
RICHARD	Janine	12 Novembre 2015	
GENTY	Daniel	22 Novembre 2015	
BAUDOUIN	Janine	9 Décembre 2015	

de la Saint-Valentin du 14 février était d'Argenson (1722-1782), Charles continent à une époque récente.

L'on retrouve ce même rapproche- que Chaucer? ment de la Saint-Valentin avec les Saint Valentin fêté le 14 février avait de Grandson, vivant en Angleterre, comme saint patron des amoureux. leur partenaire ou renouvelaient leur reux... (source Wikipédia) serment. Selon Marc-René de Voyer

fêté comme une fête des amoureux d'Orléans aurait choisi ce saint car l'on pensait que les oiseaux choi- comme patron des amoureux en sousissaient ce jour pour s'apparier. Res- venir de la "cour d'Amour" que tenait tée vivace dans le monde anglo- chez elle sa mère Valentine Visconti, saxon, comme Halloween, cette fête mais peut-être, résidant alors en Ans'est ensuite répandue à travers le gleterre, n'a t'il fait que reprendre les mêmes sources folkloriques

amoureux dans les poèmes d'Othon été désigné par l'Église catholique de Chaucer et de son contempo- En tout cas la Vie des Saints d'Adrien rain Charles d'Orléans (1394-1465) alors Baillet, 1704, dans la rubrique consa-

retenu captif en Angleterre qui fait crée à Saint-Valentin ne fait pas la souvent allusion à la Saint-Valentin moindre allusion au fait que Saintjour où les amoureux se choisissaient Valentin serait le patron des amou-



nymes des personnes présentes sur une photo de groupe parue dans le numéro de janvier 2015, Mr Jean-Pierre Cruveilhier sollicite à son tour la mémoire de nos aînés afin de connaitre qui sont les personnages qui se trouvent sur la photo ci-dessus datant des années 1920/1930 et souhaiterait également savoir à quelle occasion elle fut prise.

Tout renseignement sera le bienvenu et est à transmettre à Claude Baudry par mail:

crc-bernay-st-martin@orange.fr ou en appelant le 06.19.93.48.61

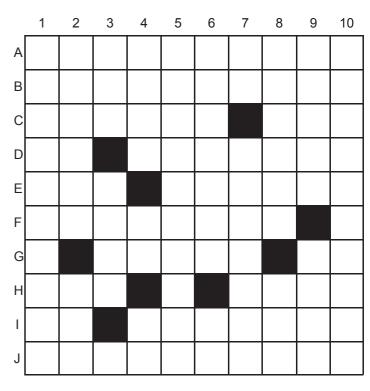
La Croisée des Mots d'Eric Sedkaoui

HORIZONTAL

- A II adore les moules ou les coques
- **B** Vieux psychiatres
- C Langue balte Un vrai problème
- D Paresseux dans un certain sens Romantique tchèque
- E Combattait en Algérie à l'envers M'évalua (2 mots)
- F Echangée
- G Fournit une résine purgative Pronom
- H Eau roumaine Pour des mercenaires ou des samouraïs
- Pronom Epuisât
- J Mot doux

VERTICAL

- 1 Dans un sens ou dans l'autre, c'est pareil
- 2 Concerne une partie intestinale Double dans la file d'attente
- 3 Soutient le bateau à l'envers Averse violente
- 4 Sans tâche Symbole léger Facteur humain
- 5 Initiative sonore Symbole
- 6 WC baladeur
- 7 C'est foutu! Imita le tonton de Fernand Raynaud
- 8 Utilisée comme combustible Ville ou fleuve d'Allemagne
- **9** Même petite, elle roule Envahisseur très net
- 10 Sauve qui peut



Solution des jeux sur le site Internet de la commune

Les Petites Annonces des Bernaysiens

(petites annonces gratuites, contacter la rédaction au 05.46.33.13.49 ou 06.19.93.48.61)

IMMOBILIER

Implanter développer votre

BERNAY ST-MARTIN

ZONE D'ACTIVITÉS LA GARE

> LOCATIONS DE 200 À 1 000 M² POUR BUREAUX, STOCKAGES, **ACTIVITÉS INDUSTRIELLES...**

À partir de 1,00 € HT m²/mois

SERVICES : - COMPTEURS ÉLECTRICITÉ, EAU, TÉLÉCOM - ACCÈS PL

> SURFACES VIABILISÉES ET ESPACES DISPONIBLES

CONTACT: 06 25 68 03 66

A LOUER - Parançay
- Studio avec 1 chambre (libre début Février) - Maison avec 2 chambres et jardin (libre début Mars. Contact. Denis RIFFAUD 06.25.68.03.66.■

VENTES

La commune de Bernay vend une balayeuse tractée Rabaud Super champion 2100A avec arrosage. Année 2009. TBE peu servie. Visible aux ateliers municipaux. Tél à la mairie 05.46.33.83.10.■



Vds. Vélo route, femme. Vitesses aux poignées. Avec casque, porte-bébé, antivo BEG. 50 euros a déb. Tél. 05.46.33.13.49.■ antivol



Yamaha VIRAGO 535. 125cc. Année 50000kM. Pb de démarrage. BEG. 06.03.61.38.99. Visible à Breuilles.■



Donne. VTT enfant. 06.19.93.48.61 Visible au Petit Malveau.■



OFFRES

Service à domicile. Isabelle 51ans de Bernay, propose la préparation et/ou la livraison de repas, faire vos courses, ménage, travaux administratifs. Chèque Emploi Service. Libre de suite. Tél.06.21.82.52.00.■

RECHERCHE

Emilie de Ligueuil, recherche une pâture clôturée de 2000m² minimum pour ses 2 ânes. Contact. Emilie TARDIVEL 06.45.79.96.20 ou emilieracault@hotmail.fr.

Rech. dans Bernay. Corps de ferme à restaurer avec dépend. entre 200 et 300m² hab. sur terrain 3000m², ou terrain à construire <3000 et 4000m²>. Contacter C.Baudry au 05.46.33.13.49.

Recette du mois

LAPIN A LA SAINTONGEAISE



Ingrédients / pour 6 personnes

- 1 lapin coupé en morceaux
- 2 échalotes
- 4 gousses d'ail
- 2 c.à.s de Cognac
- 25 cl de Pineau des Charentes rosé
- 250 g de tomates-cerises
- 4 brins de romarin
- Poivre du moulin, huile d'olive

Réalisation

Difficulté **Facile** Préparation 15 mn Cuisson 105 mn

Préparation:

Faites revenir les morceaux de lapin dans une cocotte avec un filet d'huile d'olive.

Lorsqu'il est bien doré, ajoutez les échalotes et l'ail émincés.

Faites blondir en remuant, versez le Cognac et faites flamber.

Mouillez ensuite avec le Pineau rosé, ajoutez les tomates-cerises lavées, le romarin, de sel et du poivre.

Couvrez et laissez mijoter sur feu doux pendant 1h30mm

Vous pouvez faire cuire le foie du lapin dans la cocotte 5mm avant la fin de la cuisson.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

6 Février - 17h	Conseil Municipal des Jeunes
6 Février - 9h15	Rotation du bus vers Surgères. Départ 9h15 Retour vers 11h30 Inscription en Mairie
7 Février - 13h	Super Loto animé par Phil et organisé par le Club des Ainés
10 Février le matin	Carnaval des enfants du RPI Défilé le matin
10 Février 8h15 à 11h15	Café Parents. À la bibliothèque. Rencontres initiées par l'association Zanimômes - Séance animée par Chloé Philippe.
13 Février	Venez fêter Mardi Gras avec les bénévoles de la bibliothèque. Masques, maquillages et crêpes!
14 Février	Randonnée VTT et Marche Organisée par le LIANT Inscription de 8h à 9h30 Salles des associations.
20 Février	Rotation du bus vers St Jean d'Angély le matin. Départ 9h15 - retour vers 11h30
20 et 21 Février de 10h à 18h	Exposition salle des Associations Panorama complet des diffé- rentes énergie (fossile, renouve- lables, nucléaire) avec
26 Février 19h30	Conseil Municipal Séance publique

COMMISSION **CULTURE SPORTS LOISIRS**

Suite aux nombreuses activités qui ont vu le jour depuis septembre 2015, il est nécessaire de faire le point sur le planning des différentes salles de la Salle Polyvalente qui devrait reprendre du service pour le mois de Mai prochain. Philippe Godineau, en charge de la commission CSL propose une réunion le

MERCREDI 17 FEVRIER à 20h30 SALLES DES ASSOCIATIONS

Ordre du jour

- 1) Planning des activités régulières
- 2) Planning des activités ponctuelles (repas, lotos, rassemblements, ...)
- 3) Possibilités d'usage pour les réunions associatives
- 4) Méthodologie du Conseil Municipal Jeune pour proposer des noms de salles 5) Réflexion sur les tarifs de location

Venez nombreux.



NUMEROS UTILES				
ECOLE	05.46.33.86.66			
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	05.46.33.36.13			
MEDECIN				
Dr AUCHER Christophe - Parançay	05.46.33.83.46			
INFIRMIERS				
Cabinet BAROTIN-NAU-KAPUSTIK	05.46.33.97.56			
PHARMACIE				
Pharmacie MAZZARA	05.46.33.98.16			
URGENCES				
SAMU	15			
POLICE SECOURS	17			
POMPIERS	18			
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119			
CENTRE ANTIPOISON	05.56.96.40.80			
ALLO TAXI	06.15.97.18.51			



46 Grande Rue

17330 - Bernay-Saint-Martin

Tél: 05.46.33.83.10 Fax: 05.46.33.83.76

E.mail: mairie-bernay-st-martin@smic17.fr Site: http://www.bernay-st-martin.fr/

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi: 9H00 à 12h00 - 14h00 à 18h00



Si vous souhaitez rencontrer madame le maire ou l'un de ses adjoints, prenez contact avec le secrétariat afin d'obtenir un rendez-vous.